

# CONSEIL FÉDÉRAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ ADMINISTRATIF 1997

### 1 Introduction

L'année 1997 a vu la transition entre le Conseil National du Développement Durable (CNDD) et le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD).

En effet, la loi du 5 mai 1997, relative à la politique fédérale de développement durable, a créé le Conseil Fédéral du Développement Durable.

Ses missions restent dans l'ensemble les mêmes que celles du Conseil National, ainsi que sa composition.

Le nouveau Conseil est financé par une dotation à charge du budget fédéral, et imputée à parts égales sur les crédits des Affaires sociales, Santé publique et Environnement, des Services du Premier Ministre et de la Coopération au Développement.

### 2 Activités du Conseil

#### 2.1 Assemblée générale

##### 2.1.1 *Conseil national*

Le CNDD s'est réuni une seule fois en assemblée générale, le 16 avril 1997.

Le Conseil a émis deux avis en 1997:

- Avis du CNDD concernant la politique à long terme "Recherche scientifique et Développement durable" – 16/04/97 – d'initiative;
- Avis du CNDD sur la révision du 5e Programme d'action de l'Union Européenne sur l'environnement et le développement durable – 16/04/97 – à la demande des présidents de la Chambre et du Sénat, Mrs *Langendries* et *Swaelen*.

##### 2.1.2 *Conseil fédéral*

Le CFDD s'est également réuni une seule fois, le 8 octobre 1997.

L'assemblée inaugurale solennelle du nouveau Conseil a eu lieu le 18 novembre 1997, en présence de son Président d'honneur, *S.A.R. le Prince Philippe*, et des trois ministres de tutelle, messieurs *Yvan Ylief*, Ministre de la Politique scientifique, *Réginald Moreels*, Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, et *Jan Peeters*, Secrétaire d'Etat à la Sécurité, à l'Intégration sociale et à l'Environnement.

Mme *Françoise Thys-Clément*, Pro-Recteur de l'ULB et ancienne vice-présidente du Conseil National a pris la parole, ainsi que le Professeur *Etienne Vermeersch*, Vice-Recteur Honoraire de l'"Universiteit Gent", Président du "Centrum Duurzame Ontwikkeling".

Le CFDD a émis deux avis en 1997:

- Avis concernant "*Annoncer la couleur. Plan d'avenir pour la coopération belge au développement*" du Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, Réginald Moreels – 08/10/97 – à la demande de ce dernier et du Parlement.
- Avis sur le soutien du département Coopération au Développement à la recherche agricole internationale, dans le cadre du "Consultative Group on International Agricultural Research" (CGIAR) – 08/10/97 – à la demande du Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, Réginald Moreels.

## 2.2 Groupes de travail du CNDD

### 2.2.1 Relations avec le tiers monde

Ce groupe de travail s'est réuni 11 fois en 1997, sous la présidence de Mr **Marek Poznanski** (Collectif Stratégies Alimentaires).

Il a préparé l'avis sur "*Annoncer la couleur. Plan d'avenir pour la coopération belge au développement*", approuvé par le nouveau Conseil, en octobre 1997. Lors de la préparation de l'avis, le groupe de travail a entendu divers orateurs: Mr *Pierre Grega* (cabinet Moreels), Mme *Liselotte Isaksson* (Commission européenne, DG1B, études d'impact environnemental), Mr *Kris Panneels* (AGCD).

Le groupe a également remis (en mars 1997) au Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, Réginald Moreels, quelques réflexions concernant le suivi du Sommet Mondial de l'Alimentation (Rome, novembre 1996).

### 2.2.2 Recherche et développement durable

Présidé par Mr **Jan De Smedt** (Wereldsolidariteit), le groupe a eu 9 réunions au cours de l'année 1997.

Il a d'abord finalisé l'avis sur la politique à long terme dans le domaine de la recherche et du développement durable préparé en 1996. Cet avis a été soumis à l'approbation de l'assemblée générale du Conseil le 16 avril 1997.

Le groupe de travail a ensuite préparé un avis sur le soutien du département Coopération au Développement à la recherche agricole internationale, dans le cadre du "Consultative Group on International Agricultural Research" (CGIAR), approuvé par le nouveau Conseil le 8 octobre 1997.

Plusieurs experts ont fourni au Conseil une base de réflexion: Mr *Guido Grijseels* (secrétaire adjoint Technical Advisory Body), Mr *Henk Hobbelinck* (GRAIN), Mr *Luc Sas* (AGCD), le Professeur *Schell* (Max Planck Institut).

### 2.2.3 Union européenne

Ce groupe s'est réuni 5 fois, en 1997, pour préparer un avis sur la révision du 5e Programme d'action de l'Union Européenne sur l'environnement et le développement durable.

L'avis a été approuvé en assemblée générale le 16 avril 1997.

### 2.2.4 Biodiversité

Le groupe, présidé par le professeur **Henri Dumont** (Universiteit Gent), ne s'est réuni qu'une seule fois en 1997, le Conseil ayant estimé qu'il fallait attendre la mise en place de ses nouvelles structures pour mettre en route de nouveaux groupes de travail.

### 2.2.5 Règlement d'ordre intérieur

Ce groupe de travail s'est réuni 2 fois en 1997. Il s'agissait d'un groupe de travail technique, qui a préparé le nouveau règlement d'ordre intérieur du futur CFDD, en application de la loi du 5 mai 1997.

## **2.2.6 Rio +5**

Faute de temps pour assumer lui-même la rédaction d'un rapport sur la mise en oeuvre de l'Action 21 en Belgique, le Conseil a demandé d'une part à l'Institut pour un Développement Durable et d'autre part au Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek de rédiger un texte à présenter au Regional Meeting of the National Councils for Sustainable Development (Bruxelles, novembre 1996).

Organisée à l'initiative du Earth Council, cette réunion de représentants de conseils nationaux du développement durable au niveau européen servait de préparation à la réunion mondiale qui allait avoir lieu à Rio en mars 1997 ("Rio +5": 5 ans après Rio). Le Professeur **Henri Dumont** (Gent) et Mme **Thérèse Snoy** (Inter-Environnement Wallonie) ont représenté le Conseil à cette Conférence.

Sous la présidence de Mr **Eric Laitat** (Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux), le groupe de travail "Rio +5" s'est réuni 3 fois et a préparé un texte d'analyse critique intitulé "La Belgique en marche vers le développement durable?". Ce texte a été présenté à la Conférence "Rio +5" (Rio de Janeiro, 13-19 mars 1997) par Mr **Laitat** et Mr **De Smedt**.

## **2.3 Groupes de travail du CFDD**

### **2.3.1 Relations avec le tiers monde**

Sous la présidence de Mr **Marek Poznanski**, le groupe a tenu 4 réunions en 1997, pour préparer un avis sur la note sectorielle "Agriculture et sécurité alimentaire" de l'AGCD. Cet avis sera approuvé début 1998.

## **3 Avis**

### **3.1 Avis du CNDD concernant la politique à long terme "Recherche scientifique et Développement Durable"**

### **3.2 Avis du CNDD sur la révision du 5e Programme d'action de l'Union Européenne sur l'environnement et le développement durable**

### **3.3 Avis concernant "Annoncer la couleur. Plan d'avenir pour la coopération belge au développement" du Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, Réginald Moreels**

### **3.4 Avis sur le soutien du département Coopération au Développement à la recherche agricole internationale, dans le cadre du "Consultative Group on International Agricultural Research" (CGIAR)**

## **4 Budget et finances**

Le Conseil n'ayant pas de budget propre, c'est aux administrations que revient la gestion du budget du Conseil.

## **5 Perspectives**

### **5.1 Dotation**

En 1998, les trois ministères de tutelle mettront chacun à la disposition du Conseil un budget de 2,6 millions FB.

Un ordonnateur sera désigné au secrétariat du Conseil et un comptable du Ministère des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Environnement gèrera la dotation.

A ce moment, il sera donc possible de présenter un budget et des comptes détaillés.

### **5.2 Renforcement du secrétariat**

Les SSTC recruteront en 1998 deux niveaux 1 pour le secrétariat du Conseil, et le ministère de l'Environnement mettra à la disposition du Conseil une personne de niveau 1.

Ces trois personnes seront nommées par contrat.

Le Conseil diffusera les ouvertures d'emplois aux organisations membres du Conseil et aux universités, et fera lui-même la sélection (assumée par le Bureau), sur base des critères définis par le Conseil.

### **5.3 Futures activités**

En 1998, le CFDD compte assumer davantage sa fonction de forum.

Une première manifestation a été organisée en février 1998. Elle constitue une préparation à l'avis demandé par le Ministre de la Politique scientifique *Yvan Ylief* sur les conséquences du clonage sur la diversité biologique et le développement durable.

Une série d'exposés par des spécialistes a été suivie d'un dialogue avec le public.

D'autres manifestations de ce genre (trois sur l'année) sont prévues, en préparation à des avis donnés d'initiative ou en réponse à une question posée par un ministre. Ainsi, le groupe "Energie - Climat" compte organiser un symposium sur le suivi du Protocole de Kyoto en Belgique, en préparation à la remise d'un avis d'initiative.

D'autres avis vont être préparés: le Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, Réginald Moreels, a demandé l'avis du Conseil sur la note "Infrastructure" de l'AGCD.

Le groupe de travail "Relations Internationales" préparera cet avis. Il rédigera ensuite, d'initiative, un avis sur le "Multilateral Agreement on Investment".

Le groupe de travail "Rapport fédéral et Plan fédéral de Développement Durable" remettra quelques suggestions sur les axes principaux du Rapport, après avoir entendu des exposés de la "Task force développement durable" sur le futur Rapport fédéral.